DEMANDE D'AIDE

CHÈQUE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ POUR L'EAU
ANNÉE 2026 SUR CONSOMMATION 2026

Nom, Prénom(s)			
Adresse			
Téléphone		E-mail	
Référence abonné		Consommation de l'année 2026	m^3

LOGEMENT

Type d'habitat ☐ Groupé ☐ Individuel ☐ Logement social

Type de logement ☐ F1 ☐ F2 ☐ F3 ☐ F4 ☐ Plus

Catégorie ☐ Locataire ☐ Colocation ☐ Hébergé ☐ Propriétaire

FOYER

Situation familiale ☐ Célibataire ☐ Marié ☐ Pacsé ☐ Concubinage ☐ Divorcé ☐ Veuf/Veuve

Composition du foyer fiscal

	Nom et Prénom	Lien familial (époux, enfants...)	Né(e) le
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			

Bénéficiez-vous d'un échelonnement de paiement auprès du service de l'eau ? ☐ Oui ☐ Non

Je soussigné(e) .....
certifie, sur l'honneur, que les renseignements indiqués et les pièces fournies sont exacts.

Fait à Bras, le ..... Signature

DEMANDE D'AIDE

CHÈQUE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ POUR L'EAU
ANNÉE 2026 SUR CONSOMMATION 2025

CONDITIONS POUR DÉPOSER UNE DEMANDE

- résider de façon permanente à Bras
- disposer d'un compteur à son nom
- justifier d'une consommation d'eau raisonnée, inférieure à 44m3 par personne et par an
- avoir un quotient familial inférieur ou égal à 1250
- demande à transmettre avant le 31 décembre 2026

DOCUMENTS JUSTIFICATIFS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

La facture d'eau du 1er et 2ème semestre 2026
Une copie du livret de famille ou une pièce d'identité*
Le dernier avis d'imposition sur les revenus dans son intégralité*
Un justificatif de domicile de moins de 3 mois

* à fournir pour toutes les personnes composant le foyer fiscal

À COMPLÉTER, SELON VOTRE SITUATION, AVEC :

Un justificatif de pension d'invalidité
Un justificatif de rente
Un justificatif dAllocation aux Adultes Handicapés (AAH)

CONTACT :

CCAS DE BRAS - 45 route de Brignoles 83149 Bras
ccas@mairie-bras.fr

MENTIONS RGPD

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le CCAS de la commune de BRAS pour l'instruction et la gestion des demandes d'aide - chèque d'accompagnement pour l'eau. La base légale du traitement est l'exécution d'une mission d'intérêt public (article 6.1.e du RGPD).
Les données collectées sont destinées exclusivement aux agents habilités du CCAS, à la commune de Bras et aux élus membres de la commission d'attribution. Elles sont conservées pendant une durée de 2 ans à compter de la décision d'attribution ou de rejet de la demande.
Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou demander la limitation de leur traitement. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données pour des motifs légitimes. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.
Pour exercer vos droits ou pour toute question sur ce traitement, vous pouvez contacter le service administratif : communication@mairie-bras.fr / 04 94 37 23 44.
Vous pouvez également contacter notre Délégué à la Protection des Données (DPO) :
SICTIAM (dpo@sictiam.fr / 04 92 96 92 92).
Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.